



**DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
CONSEILS DE QUARTIER**

☎ : 04.66.76.72.38

Réf. : CJ/PP/FA/026.2022

Le **15 MARS 2022**

Objet : Compte rendu de réunion

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le compte rendu de la réunion du conseil de quartier Costières du jeudi 10 mars 2022.

Conformément au règlement intérieur, vous disposez d'une période de dix jours dès réception, pour nous informer des modifications éventuelles que vous souhaiteriez apporter à ce document.

Passé ce délai, le compte rendu sera présenté en l'état à la prochaine réunion du conseil de quartier pour approbation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation

Richard FLANDIN

Adjoint au Maire

Président du Conseil de Quartier

Costières,

Délégué aux Aménagements Urbains,

A la Voirie, à l'Eclairage Public

Et au Plan Lumière.

Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil de Quartier
Costières

**DIRECTION DE LA VIE
ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS**
Conseil de Quartier



P. PERRIER
04.66.76.72.39
S. MIGLIETTA
04.66.76.72.15

Nîmes, le 15 mars 2022

COMPTE-RENDU DE REUNION

CONSEIL DE QUARTIER COSTIERES	Jeudi 10 mars 2022 à 17H00 Maison des Associations
--	---

Etaients présents :

- Richard FLANDIN, Adjoint au Maire, Président du Conseil de Quartier

Collège des Elus :

- Corinne GIACOMETTI, Conseillère municipale

Collège des Comités de Quartier :

- Joël RIAZA, Route d'Arles – Beausoleil
- Jean-Marc ALLONGUE, Les Marronniers
- Marc LAGARDE, Juin-Capouchiné-Camargue
- Marie-Antoinette DIBETTA, Narvik
- Jérôme FERNANDES, Cité des Espagnols

Collège des Associations :

- Paul GUIN, La Gardoise des Retraités de l'Artisanat
- Jean-Marie YVARS, Karaté Do Bigot

Collège des Habitants :

- Nicole NEVEUX OUY
- Béatrice HEYER
- Christiane GRAS

Collège des Institutions :

- Thierry JODAR, Police Nationale
- Magalie BOSQUET, Nîmes Métropole
- Sabine MARTIN, Nîmes Métropole
- Cédric MIRAUCOURT, Nîmes Métropole

Excusés :

- Haute Magaille, Collège des Comités de Quartier
- Véronique GARDEUR BANCEL, Collège des Elus
- Pascal GOURDEL, Collège des Elus
- Monique BOISSIERE, Collège des Elus
- Aurélie PROHIN, Collège des Elus
- Richard TIBERINO, Collège des Elus
- Trisomie 21 Gard, Collège des Associations
- Jean CASTILLO, Collège des Habitants

Absents :

- Pauline CAESTECKER, Collège des Habitants
- Bernard ACARIE, Collège des Habitants
- Les Charmilles, Collège des Comités
- La Poste, Collège des Institutions
- La Chambre des Métiers du Gard, Collège des Institutions
- Paralysés de France, Collège des Associations

En préambule, **Monsieur ALLONGUE** nous fait part de sa démission à la Présidence du comité de quartier des Marronniers et nous présente son successeur **Madame OZIL** à compter du 19 mai prochain.

Il remercie l'ensemble des élus qui l'ont suivi au cours de sa présidence ainsi que Monsieur Pascal PERRIER Directeur de la DiVAQ, ses collaborateurs et les services techniques de la Ville et de Nîmes Métropole.

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 DECEMBRE 2021 ET DE SON AVENANT

Le compte-rendu et son avenant sont approuvés à l'unanimité.

II. PRÉSENTATION DES ACTIONS DE LA POLICE NATIONALE ET DE LA POLICE MUNICIPALE

Police Nationale

Le Commandant JODAR nous présente les statistiques du secteur comparaison faite entre 2020 et 2021 :

	2021	2022
FAITS	85	146
CAMBRIOLAGES	31	33
INTERPELLATIONS	17	24
VOL A LA ROULOTTE	14	39
INCENDIES	1	4
VIOLENCES PHYSIQUES	51	88
TRAFIC STUPEFIANTS	12	18
ACCESSOIRES AUTO	6	14

Police Municipale

Le Chef de Service de l'unité centre Jean-Marc Pépin, nous communique les statistiques du 01/01/21 au 31/12/21 comparaison pour la même période en 2020.

Nous constatons une nette augmentation des interventions relatives au stationnement (+31 % soit 1342 faits).

Cette évolution se répercute sur le nombre de verbalisations avec par exemple + 390 % de verbalisation sur l'avenue Général Leclerc soit 196 verbalisations.

Notons également une forte hausse du nombre de mise en fourrière +43 % soit 344 véhicules enlevés.

Ces enlèvements concernent majoritairement les véhicules épaves et ceux en stationnement gênant.

Le nombre de fiches affaires reste relativement stable avec une légère progression de celles relatives au respect de la réglementation.

Le nombre d'interpellation reste lui aussi stable avec plus de 70 mises à disposition.

Nous avons été saisis par les comités de quartier au cours de l'année pour les faits suivants :

Comité de quartier Juin Capouchiné Camargue

Sollicitations régulières pour des problèmes de stationnement suivies d'opérations de verbalisations. Aménagement zone 30 avec nouveau plan de circulation en cours.

Comité de quartier des Marronniers

- Septembre 2021 signalement d'incivilités et problèmes de circulation rue du Cdt Raynal, contrôles effectués
- Octobre 2021, signalement de problèmes de stationnements aux abords des 7 collines, surveillances et demandes d'aménagement transmis au service voirie.
- Décembre 2021 signalement de stationnement gênant de poids lourds sur l'allée Borges. L'arrêté municipal ne correspond pas, demande de nouvel L'arrêté municipal et signalisation, verbalisations des véhicules sur trottoir.
- Janvier 2022 signalement de comportements suspects rue Fabre. Surveillance et demande aux requérants de nous contacter. Pas d'appels, pas de faits constatés.

Comité de quartier cité des Espagnols

Janvier 2022, signalement de véhicules en stationnement devant un garage. Invitons à nous contacter au moment des faits.

Comité de quartier route d'Arles / Beausoleil

- Septembre 2021 signalement de véhicules en stationnement abusif rue de Wagram, Rivoli, Friedland, place d'Austerlitz. Mise en fourrière des véhicules
- Décembre 2021 Signalement de véhicules en stationnement abusif rue de Rivoli. Mise en fourrière des véhicules.
- Janvier 2022 Signalement 10 b rue Guynemer signalement d'incivilités et problèmes de stationnement. Fiche affaire en cours.
- Janvier 2022, signalement rue Dieudonné Costes de suspicion de trafic de stupéfiants dans le parc de l'église des Bons Enfants.

Comité de quartier Haute Magaille

- Juin 2021 signalement de rodéos et incivilités. Nous avons procédé à deux interpellations
- Aout 2021 Signalement de rassemblement place Cardinal et rue Massot, demandons aux requérants de nous contacter au moment des faits. 3 interventions sur appel rue Cardinal et aucun appel pour la rue Massot.
- Octobre 2021 signalement de rassemblements aux abords de la place Cardinal, nous demandons aux requérants de nous appeler au moment des faits. Pas d'appels reçus.
- Janvier 2022 Signalement de personnes dormant à bord de leurs véhicules aux abords de la Croix Rouge. En cours de traitement.

Madame MEYER signale un non-respect du sens de circulation de la bande cyclable ainsi que du stationnement abusif. Elle précise que la piste cyclable débute au niveau de la CCI et se termine au CAP Cinéma.

La Police municipale en prend note.

Richard FLANDIN précise qu'une forte augmentation de mise en fourrière est en cours.

Monsieur CROUZIN indique que les rodéos sévissent à nouveau dans le quartier et sur le périphérique toutes les nuits.

Monsieur ALLONGUE souligne un manque de visibilité aux abords des pépinières Pichon en raison d'une absence d'élagage.

Richard FLANDIN indique la rédaction d'un mail à cet effet.

III. INFORMATION SUR LE DEPLOIEMENT DES COMPTEURS D'EAU EN TELERELEVE (cf. Doc joint)

Richard FLANDIN souhaite savoir si au même titre que la SAUR, des informations seront déposées dans les boîtes aux lettres annonçant les interventions.

Quentin MERCIER, Manager de Service Interventions Consommateur Eau de Nîmes, indique qu'en l'absence des habitants, une carte sera déposée dans leur boîte aux lettres.

Richard FLANDIN s'interroge sur la programmation de ce déploiement.

Sabine MARTIN et Quentin MERCIER indiquent qu'actuellement, sur 100 000 compteurs 66 000 sont équipés. D'ici fin 2022, la totalité des communes le seront. Un courrier sera adressé aux habitants, dès lors que les compteurs auront été changés.

Parallèlement, **Sabine MARTIN** de la Direction de l'Eau Nîmes Métropole, nous informe de l'envoi d'une enquête de satisfaction auprès des abonnés.

IV. AVANCEMENT DES TRAVAUX VOTES LORS DU DERNIER CONSEIL DE QUARTIER

Rue des Lavandes / JUIN - CAPOUCHINE - LA CAMARGUE

Avancée de trottoir + création avaloir.

Coût : 6 000 €.

Travaux en attente suite à la demande d'une étude pour la mise en sens unique de cette rue. Le plan de circulation projet ainsi que le plan par rues ont été transmis au Président du Comité de Quartier.

Carrefour rue de la Ranquette - rue du Romarin / JUIN - CAPOUCHINE - LA CAMARGUE
Reprise des trottoirs avec création d'abaissés de bordures et marquage des passages piétons.
Coût : 15 000 €.

Participation du Conseil de Quartier : 6 694 €.

Les travaux pourront débuter lorsque la construction de l'immeuble, à l'angle Nord-Ouest du croisement, sera terminée.

Monsieur LAGARDE s'interroge sur les panneaux indiquant une interdiction de stationner entre les numéros 15 et 18 de la rue des Lavandes. Les riverains se plaignent du manque de stationnement au vu des travaux en cours et de ces interdictions de stationner qui concernent toutes les rues du secteur à l'exception de la rue Emilien Ronzas. Il déplore un manque d'information concernant les travaux engagés sur le secteur.

Richard FLANDIN souhaite programmer une réunion sur site, pour aborder ces travaux ainsi que ceux de la place de l'Europe.

V. AMENAGEMENTS SUSCEPTIBLES D'ETRE FINANCES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER

Budget disponible : 100 000 €

Angle rue Dr Calmette rue des Quatrefages

MARRONNIERS

Réfection du trottoir (côté Nord) en béton su 10m.

Coût : 4 625 €

TRAVAUX REALISES LE 9 MARS ET PRIS EN CHARGE PAR LA VOIRIE

Chemin du Mas de Vignolles

MARRONNIERS

Mise à la norme PAVE du trottoir (côté Est) entre la rue San Lucar et le Bd Salvador Allende, ce qui permettra dans sa continuité de rejoindre le quartier des Charmilles en traversant au niveau de l'îlot central à feux. Trottoir à refaire entièrement le long du parking existant

Coût : 19 425 €

TRAVAUX REPORTEES

Angle rue du Forez rue Tour de l'Evêque

MARRONNIERS

Réaménagement du rond-point, terrassement, nettoyage, reprise du paillage (gravier blanc / ardoise noire) plus plantation romarin rampant. Arrosage des arbustes + entretien de la zone minérale 1 an.

Coût : 6 800 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Jardin avenue des Camarguais

MARRONNIERS

Remplacement des poutres du boulodrome.

Dépose des poutres détériorées, fourniture et pose de 20 poutres.

Coût : 2 400 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Chemin de la Farelle

CITE DES ESPAGNOLS

Remise en état du chemin.

Environ 1650 m² avec reprofilage global ainsi qu'une purge de terre végétale avec pose de géotextile puis reprise en tout venant.

Coût : 41 250 € Participation de la voirie à hauteur de 20 625 €.

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Budget disponible après la 2^{ème} réunion : 70 175 €

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur LAGARDE indique un très mauvais état de la chaussée, de l'avenue Maréchal Juin.

Richard FLANDIN souhaite programmer une réunion sur site.

Monsieur YVARS nous informe que les travaux d'élagage effectués par la Société HOURS pour la résidence du « Stella » ne sont toujours pas terminés. Il souligne par ailleurs, que ceux-ci ont été très mal exécutés.

En revanche, il remercie les services de la voirie pour la réfection du trottoir rue de Varsovie devant l'école Margueritte Long.

Monsieur ALLONGUE s'interroge sur la circulation de l'allée Jorge Luis Borges interdite aux camions mais autorisée pour le stationnement.

Par ailleurs, il réitère le déplacement du passage piéton, actuellement à la station de lavage prévu au niveau de la boulangerie.

Monsieur RIAZA représentant le comité de quartier de la Route d'Arles-Beausoleil, nous informe d'un affaissement de la chaussée sur le périphérique en direction de la Route d'Arles avant le rond-point sur la droite. Il précise que le cheminement en direction de la ville est correct, en revanche le reste est impraticable.

Madame NEVEU-OUY signale des ornières sur le chemin du Mas de Boudan.

Concernant le chemin du Bachas, elle renouvelle sa demande de panneau au niveau de la flèche des 2 intersections, interdisant aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes de circuler. En effet, les GPS les dirigent dans cette direction et se trouvent en difficulté pour manoeuvrer dans les chemins trop étroits.

Toutes les demandes seront transmises et étudiées par les services compétents.

Le Président remercie l'assemblée.

La séance est levée à 18h30.

**Le Président délégué du
Conseil de Quartier**

Richard FLANDIN

